

# Les droits des résidents

## Contexte

---

L'aspect juridique et réglementaire relatif aux droits des patients est en constante évolution. Or, ces avancées restent l'objet de discussions et d'inquiétudes persistantes pour de nombreux professionnels. Les directions des EHPAD, en charge de la mise en oeuvre des dispositions législatives et réglementaires, doivent organiser les conditions matérielles du respect des droits fondamentaux des résidents souvent en situation de vulnérabilité. Or les professionnels, toutes fonctions confondues (soignants, personnels administratifs, etc.), sont les premières personnes en contact avec le résident ou ses proches et c'est d'eux que dépend le plus souvent la mise en place des éléments nécessaires à une prise en soins sécurisée, de qualité et respectueuse des droits de la personne.

## Objectifs

---

- Définir le contexte réglementaire et l'environnement juridique en EHPAD.
- Prendre en compte de manière effective les droits des personnes âgées et les exigences de la loi dans la pratique professionnelle.
- Garantir le respect des droits fondamentaux des résidents en utilisant les outils nécessaires
- Analyser les pratiques.
- Identifier ses responsabilités professionnelles au regard des droits des patients.
- Repérer les situations à hauts risques de responsabilité susceptibles d'être engagées et mettre en oeuvre des mesures correctives.
- Réfléchir en équipe sur l'éthique de la prise en soins du résident et le respect de ses droits.

## Renseignements complémentaires

---

**Modalité pédagogique :** Présentiel ou Distanciel

**Nombre de participants :** de 8 à 15 participants

**Coût pédagogique :** Financé sur fonds mutualisés ANFH (crédits régionaux)

## Programme

---

### Connaissance du contexte réglementaire et de l'environnement juridique des EHPAD

- Contexte d'émergence des différentes lois.
- La reconnaissance des droits fondamentaux de la personne âgée.
- Les droits renforcés par la loi du 28 décembre 2015 (adaptation de la société au vieillissement).

## Les droits des personnes âgées et les exigences de la loi dans la pratique professionnelle

- Les droits généraux des patients et des résidents.
- Le respect de la vie privée, de l'intimité et de la vie familiale.
- La possibilité de désigner « une personne de confiance ».
- Les directives anticipées.
- Le consentement « libre et éclairé ».
- Le refus de soins et les différentes situations de refus.
- Le principe de dignité et de liberté confronté aux obligations de soins.
- Le principe de non-discrimination.
- La liberté d'aller et venir.
- Confidentialité et droits de l'entourage.
- Gestion des effets personnels.

## Le respect des droits fondamentaux des résidents en utilisant les outils nécessaires

- Procédures sur la traçabilité et la continuité des soins.
- Retour sur la Charte des personnes accueillies et les règlements intérieurs d'EHPAD.
- Le livret d'accueil, le projet de vie, de soins et le contrat de séjour.
- Les procédures et protocoles mis en place pour prévenir la perte d'autonomie.
- Les outils de suivi et d'évaluation de ces différents outils.

## Les responsabilités des professionnels au regard des droits des patients

- Les grands principes de la responsabilité.
- Responsabilité personnelle du professionnel et responsabilité de l'établissement.
- Les infractions pénales susceptibles d'être commises.
- « Cartographie » des situations à risque.

### Public

**Tous professionnels travaillant en EHPAD**

### Exercice

**2022**

### Code de formation

**AFR 6.08**

### Nature

**AFR**

### Organisé par

**Efors**

### Durée

**14 heures**

### Typologie

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**